

# Protocole



Mesures de sécurité pour un entretien  
dans le cadre du point conseil budget  
« P.A.S.S. »  
– crise sanitaire Covid-19



MARS 2021



[www.agf67.fr](http://www.agf67.fr)

Pour votre accueil à l'AGF dans le cadre des rencontres Point Conseil Budget « P.A.S.S », nous vous communiquons les consignes que nous vous demandons de respecter.

Par ailleurs, afin de vous rassurer, nous vous informons des règles que nous mettons en place pour garantir votre sécurité.

## **DOCUMENT À ENVOYER PAR MAIL À LA PERSONNE LORS DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS OU À TRANSMETTRE EN DÉBUT D'ENTRETIEN**

### **1. Règles imposées aux personnes pour assister à un entretien Point conseil budget « P.A.S.S » :**

- **Lavage des mains avant d'entrer dans la salle** : gel hydroalcoolique à l'accueil de la structure AGF et dans le bureau où se déroule l'entretien
- **Respecter les distances sociales d'1m minimum et de 2m quand cela est possible**
- **Le port du masque de catégorie 1 est obligatoire pour tout professionnel, adultes et enfants de plus de 11 ans.** Il est recommandé, dans la mesure du possible, pour les enfants de 6 à 11 ans.
- **Entrée dans les locaux à l'heure exacte de la séance.** Les entretiens sont programmés de telle sorte que les personnes n'ont pas à se croiser si elles respectent l'horaire prévu
- **Remise de documents administratifs** : privilégier l'envoi de document par mail. Si c'est n'est pas possible, merci de veiller à préparer soigneusement les documents demandés, en les pré-classant, pour éviter la multiplication des RDV
- **Évidemment, renoncer à l'entretien si vous éprouvez** une fatigue intense, de la fièvre, des courbatures, une perte d'odorat et de goût, diarrhée, maux de tête  
**Penser à décommander le RDV dans ce cas**
- **Tenue de listing des personnes accueillis** : nom, prénom, numéro de téléphone

**Alternative** : vous pouvez opter pour des entretiens en visioconférence

### **2. Règles mises en place pour assurer un accueil sécurisé :**

- **L'obligation de porter un masque pour chaque intervenant P.A.S.S.** (bénévoles, salariés AGF et UDAF)
- Garder une distanciation d'un mètre si vous êtes deux intervenants P.A.S.S. à recevoir une personne

- Les intervenants P.A.S.S et la personne accueillie **doivent se laver soigneusement les mains au gel hydroalcoolique après les échanges de documents administratifs**
- Désinfecter immédiatement, **avec le produit désinfectant prévu à cet effet**, les touches et le panneau digital du copieur une fois les copies terminées
- Après chaque entretien, chaque intervenant P.A.S.S. devra,

#### **dans la salle de l'entretien :**

- ⇒ Aérer la salle pendant **15 minutes**
- ⇒ Désinfecter les accoudoirs des chaises, ainsi que la table et les poignées de portes, le PC portable, le téléphone et matériel (stylo, marqueur, gomme, crayon....)

#### **dans la salle d'attente :**

⇒ **désinfecter les sièges après l'unique RDV ou au minimum 2 fois par jour**

- Les intervenants veillent au respect de la durée de l'entretien de sorte que les personnes n'aient pas à se côtoyer dans la salle d'attente
- Les stylos prêtés aux personnes pour la signature des documents sont désinfectés. Privilégier l'utilisation du stylo personnel

**En plus du passage du prestataire de nettoyage, chaque intervenant est responsable de la désinfection des lieux et du matériel.**

### **3. Règles d'accès aux toilettes :**

**Les toilettes de nos structures ne sont pas accessibles au public, sauf cas d'urgence.**

Dans ce cas, il faudra demander à la personne de désinfecter avec les produits prévus à cet effet en suivant les consignes indiquées. L'intervenant P.A.S.S. devra rappeler la procédure à suivre à la personne.

**COVID-19**

# **CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



**[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)